

Le *beal* médiéval de Saint-Martin-Vésubie

GILI Eric

Professeur d'Histoire Géographie au Collège de la Vésubie
Chandolent@gmail.com

Le visiteur qui parcourt le village de Saint-Martin-Vésubie ne peut manquer – quand il ne met pas son pied dedans – le *beal*, ce canal qui traverse le cœur du village en longeant sa rue principale, celle que l'on appelait il y a peu encore la Rue Droite, la rue Cagnoli.

Une originalité que Saint-Martin partage avec Briançon, seule autre ville montagnarde à posséder un canal à ciel ouvert qui traverse ses rues.

Immanquablement, le visiteur s'interrogera sur la présence de ce canal. Quelle est son utilité ? D'où vient l'eau ? Où va-t-elle ?

C'est au XIX^{ème} siècle, quand Saint-Martin devient une station estivale connue et courue, que le *beal* devient le symbole du village. Objet de curiosité touristique, il figure sur nombre de cartes postales anciennes. Un sondage effectué parmi 70 d'entre-elles, antérieures aux années 1930, en démontre toute l'importance. En effet, 68 % des photographies ont le canal pour objet principal. Il est à noter que sur près de 5 % des photographies de ce *corpus*, le *beal* est recouvert par de larges dalles de pierre. Il est impossible de déterminer à quand elles remontent (fin XIX^{ème} – début XX^{ème} siècle ?). Il reste cependant aujourd'hui des traces de la présence de gonds qui permettaient, selon toute vraisemblance, de soulever ces plaques amovibles afin d'accéder au cours d'eau pour le déboucher ou le nettoyer.

Une analyse plus précise de ces photographies qui associent le *beal* au multier, au paysan, aux dames en robes et fichus, lui attribue un caractère pytoresque indéniable.

Pourtant, a-t-il toujours été cet élément central qui caractérise encore aujourd'hui le village ? Quelle était sa fonction originelle ?

Pour répondre à ces questions, il convient tout d'abord de préciser l'origine de ce nom, le *beal*. Il signifie tout simplement en provençal alpin « le canal ». Il s'agit d'un ancien canal d'irrigation qui, à l'époque de sa création, était destiné à irriguer les champs et les prés qui se trouvaient sous les murailles de la ville. L'eau provient du vallon de Fenestres. Sa prise est située au sortir septentrional du village, à quelques dizaines de mètres au-delà du pont menant au chemin dit « de Berthemont ». Elle suit l'ancien chemin muletier qui quittait le village pour se diriger vers le col de Fenestres. C'est tout au long de cette voie de communication que s'est développé l'habitat du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle. L'eau traverse ensuite le village pour se jeter à ses pieds, à hauteur de stade actuel, où elle regagne le vallon de Fenestres après quelques centaines de mètres de parcours.

Le *beal* est connu grâce à une seule référence documentaire, proposée par l'historien Lazare RAIBERTI¹. L'*Universitas* de Saint-Martin [Vésubie] reçoit le droit « de faire venir l'eau nécessaire ... de l'une ou l'autre des rivières... par un canal qui traverse les rues de la ville, autant pour l'incendie que pour la propreté... et pourra faire les expropriations nécessaires ». Cet extrait serait tiré des Statuts et privilèges accordés au Comté de Vintimille et Val de Lantosque par les comtes de Provence, et datés du milieu du XIII^{ème} siècle.

En fait, ce document semble plutôt faire référence au parchemin, toujours cité par Lazare RAIBERTI, daté du 18 septembre 1419. Il s'agit d'un privilège accordé par le Capitaine Honoré MARQUESAN², seigneur de Coaraze et de Roccasparviera, lors de sa visite annuelle à Saint-Martin. Sur demande des habitants, il octroie le droit régalien d'extraire l'eau des rivières pour l'utiliser à des usages agricoles et civiques.

La proximité entre les deux actes prêche pour une datation basse de la création du *beal* (XV^{ème} siècle). La connaissance topographique du village va dans le même sens. Le parcours actuel du *beal* semble assez proche de celui qu'il pouvait avoir à la fin du Moyen Âge, et plus sûrement peut-être dans sa partie centrale, celle qui traverse aujourd'hui le « cœur médiéval » du village. Pour bien comprendre, il faut se représenter le village avant le XV^{ème} siècle. À ce sujet, deux hypothèses peuvent être avancées : soit l'habitat n'a pas encore transgressé l'espace du *castrum* des origines et réalisé son « déperchement ». Dans ce cas, le *beal* ne traverse pas véritablement le village mais le contourne. Soit nous n'en sommes qu'au début de ce « déperchement », et le *beal* traverse effectivement le « faubourg neuf » du village, sur quelques dizaines de mètres tout au plus.

Nous supposons que son utilité première correspondait à l'irrigation des jardins et chènevières qui se trouvaient sous les murailles. Le prétexte de la lutte contre l'incendie et de l'assainissement du village ne pouvait, dans le meilleur des cas, qu'être anecdotique. C'est d'ailleurs ce que prouve, *a contrario*, le grand incendie de 1471 qui aurait touché le village et l'aurait très largement détruit³. Le canal semble n'avoir été d'aucune efficacité face à

1 RAIBERTI Lazare *Saint-Martin et la Madone de Fenestre*, Ed. Serre, Nice, 1983

2 Information que Lazare RAIBERTI pouvait avoir tirée de Pierre GIOFFREDO, p. 1033.

3 Le conditionnel reste de mise mais peut être considéré avec un certain degré d'assurance, la source provenant de GIOFFREDO Pierre *Storia delle Alpi Marittime*, éd. 1832, p. 1132, dont on sait qu'il a largement compulsé

cet incendie majeur. Une autre utilité lui est souvent attribuée. La mémoire orale le présente comme une sorte d'égout à ciel ouvert. S'il est vrai que le canal a pu charrier divers immondices et les eaux usées, cela n'a jamais été sa vocation première. Il faut se rappeler des pratiques choquantes pour nos visiteurs du XVIIIème et du XIXème siècle, qui voyaient avec dégoût les habitants de nos régions conserver les matières organiques pour amender les jardins. Et se rappeler que les arrosants ne souhaitaient pas que le canal puisse transporter des matières « polluantes ». Par contre, le *beal* permet encore de nos jours de nettoyer les rues du village « à grandes eaux », ce qui est un atout certain pour assurer un accueil de qualité à nos visiteurs. Mais cela a été rendu possible qu'à partir du moment où les rues ont été pavées.

L'histoire du *beal* semble donc bien débiter au cours du dernier siècle du Moyen Âge. Un autre élément corrobore son rôle d'irrigation. À cette même époque, Saint-Martin devient la dernière étape sur le grand chemin menant de la mer en Piémont, avant de passer les cols de Fenestres ou de Cirieigio. La création du *beal* est aussi justifiée par la volonté de développer les productions fourragères à proximité du village. Si l'on se réfère aux informations de Jean-Paul BOYER⁴, un pré irrigué et entretenu (essentiellement épierré) pouvait donner jusqu'à trois productions annuelles. Ce mode d'exploitation pouvait ainsi permettre, selon la justification apportée pour obtenir l'octroi de l'eau, de multiplier le nombre d'animaux de bât, et donc le trafic. Les estimations prévoyaient de passer de 10 000 à 20 000 mulets... De fait, c'est approximativement le nombre des bestiaux qui transitent par Saint-Martin dans le premier tiers du XVIème siècle. Le trafic aurait alors doublé en un demi-siècle.

Une ordonnance de 1547, toujours d'actualité en 16135 rappelle encore que « *l'adaquatione delli horti che si adaquano dell'acqua che viene per il bedale commune passando per vila* » (« l'irrigation des jardins qui sont arrosés par l'eau qui vient par le canal commun passant par la ville ») est la cause de nombreuses discordes. Elles obligent le Parlement à légiférer afin d'en régler l'usage. Il sera désormais possible aux propriétaires de terrains d'arroser à tour de rôle. Les terres au-delà du *Portal soprano* (sans doute au-delà de la Place Vieille actuelle) pourront arroser les lundi, mercredi et vendredi. Ceux d'en-deçà de la porte le feront les mardi, jeudi et samedi, le dimanche étant un jour chômé, si ce n'est pour ceux qui doivent travailler aux réparations de l'église et autres édifices religieux. Cette législation perdure jusqu'à la Révolution. Notons qu'elle ne différencie pas le *beal* courant à travers le village des autres canaux d'irrigation parcourant les différents terroirs. Ainsi, le canal conserve sa fonction première tant que les jardins des murailles (de Sainte-Anne ou du Ghet) sont utilisés.

Aujourd'hui, une fonction patrimoniale du *beal* s'est substituée à sa fonction initiale d'irrigation.

Le *beal* a bien été un élément fondamental dans la construction de l'image publicitaire de la « capitale de la Suisse Niçoise ». Sa nature urbaine originale, son parcours à forte déclivité (ce qui est rare pour un canal), et surtout le relais médiatique que lui offrait la carte postale ont fait de ce simple canal d'arrosage le véritable symbole de Saint-Martin-Vésubie.

Ultime avatar de cette histoire, en 2005 était créé, à l'initiative conjointe de la Municipalité et du Parc National du Mercantour⁶, un parcours d'interprétation du patrimoine du village, appelé « *La Strada ducale* », parcourant le cœur historique du village. Le « logo » retenu pour ce parcours est une représentation schématisée du *beal*...

In *Patrimoines du Haut Pays* n° 7, pp. 44-47

Commander l'ouvrage sur le [site de l'AMONT](#)

les sources documentaires : « Mémorable fut le désastre de Saint-Martin, qui fabriquait alors des lainages, qui abondaient sur son territoire, l'incendie qui le laissa totalement calciné. Comme le site était jugé opportun au commerce entre la Mer et le Piémont, le duc Amedeo consentit à exonérer ses habitants de 12 ans d'impositions pour qu'ils puissent reconstruire ».

4 BOYER Jean-Paul *Hommes et communautés du haut pays niçois : la Vésubie (XIIIe-XVe siècles)*, Publications de la Sorbonne, 1990

5 A.D.A.-M., E 003/ BB1, p. 27

6 Le parcours débute devant l'Office du Tourisme (04.93.03.21.28) où a été installé le plan de la visite. L'Office vend à prix coûtant un livret (Collection *Le Guide*) créé en cette occasion pour accompagner le visiteur.

L'ensemble de l'opération a reçu l'aide financière de la Région, du Conseil Général et du Parc National.